
COMMISSION ELECTORALE CONSULAIRE

ARRETE N° 070/MCACL/CEC

Fixant la période des inscriptions sur la liste électorale consulaire de la
chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo)

LA MINISTRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE,

Vu la loi n°2022-006 du 23 mai 2022 relative à la chambre de commerce
et d'industrie du Togo ;

Vu le décret n°2020-076/PR du 28 septembre 2020 portant nomination du
Premier ministre ;

Vu le décret n°2020-080/PR du 1^{er} octobre 2020 portant composition du
Gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

Vu le décret n°2021-084/PR du 11 août 2021 fixant les attributions du
ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère du
commerce, de l'industrie et de la consommation locale ;

Vu le décret n°2022-075 /PR du 13 juin 2022 portant attributions,
organisation et fonctionnement de la Chambre de commerce et d'industrie
du Togo (CCI-Togo) ;

Vu le décret N°2022-076 /PR du 13 juin 2022 portant régime électoral de la
Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) ;

ARRETE :

Article 1er : La période des inscriptions sur la liste électorale consulaire
de la CCI-Togo est fixée comme suit :

Ouverture : 15 décembre 2023

Clôture : 14 janvier 2024



Horaires d'inscriptions

- Matin : de 7h30 à 12h30
- Après – midi : de 14h30 à 16h30

Lieux d'inscription :

- Lomé : siège de la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo ;
- Préfectures : Tribunal de première instance ou bureaux de la préfecture

Article 2 : Le Président de la commission électorale consulaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 27 NOV 2023

Le ministre du commerce, de l'artisanat
et de la consommation locale

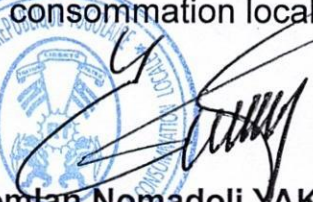
SIGNE

Kayi MIVENDOR-SAMBIANI

Ampliations :

CAB/PR (compte rendu)	01
CAB/PM (compte rendu).....	01
CAB/MCACL	01
SG/MCACL	01
Autres ministères	33
CEC	01
CCI TOGO	01
AGET	01
CNP-Togo	01
JORT.....	01
Archive	01

Pour ampliation,
Le secrétaire général du ministère du
commerce, de l'artisanat et de la
consommation locale


Comlan Nomadoli YAKPEY

